

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 20 27 90

Fax : +32 (0) 71 30 48 79

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP211 Management 2			
Code	ECRP2B11RP211	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be) Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension du monde professionnel des relations publiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
 - 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
 - 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
 - 2.6 Développer une attitude assertive et positive
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.2 Identifier les carences de communication de l'entreprise, proposer les moyens d'y remédier et impulser les améliorations
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.1 Se créer un réseau de relations
 - 5.4 Motiver ses collaborateurs et gérer les équipes
 - 5.5 Gérer les problèmes sociaux et interpersonnels, anticiper et résoudre les conflits

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- D'analyser les pratiques professionnelles et communicationnelles
- D'identifier ses propres besoins de formation
- De décoder les informations données pour comprendre son profil de personnalité au travail
- D'élaborer une manière de communiquer en adéquation avec interlocuteur
- De rédiger un rapport comprenant du contenu de faits et du contenu de perceptions

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP2B11RP211A Management relationnel

24 h / 2 C

ECRP2B11RP211B Prise de parole

12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP2B11RP211A Management relationnel

20

ECRP2B11RP211B Prise de parole

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management relationnel			
Code	20_ECRP2B11RP211A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence BROOTCORNE (laurence.brootcorne@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension du monde professionnel des relations publiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- D'analyser les pratiques professionnelles et communicationnelles
- D'identifier ses propres besoins de formation
- De décoder les informations données pour comprendre son profil de personnalité au travail
- D'élaborer une manière de communiquer en adéquation avec interlocuteur
- De rédiger un rapport comprenant du contenu de faits et du contenu de perceptions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- gestion de ses émotions
- gestion de conflit
- gestion du stress
- prise de parole en public
- communication non violente

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie
Approche interactive
Jeux de rôle

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant peut interrompre le professeur à tout moment et échanger avec ses condisciples et le professeur

Ouvrages de référence

Nombeuses sources selon les séminaires.

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants produiront un rapport reprenant un contenu objectif et un contenu interprété pour chaque thématique abordée.

Il sera aussi demandé à l'étudiant de compléter son Probook numérique en fonction de ses apprentissages académiques et professionnels.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	30		
Période d'évaluation			Tvs	70	Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Prise de parole			
Code	20_ECRP2B11RP211B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dire les choses, les transmettre sont des objectifs importants pour la profession de Relations Publiques. Les exprimer correctement et efficacement contribue à la réussite et à la réalisation des objectifs fixés. Les techniques d'expression orale et gestuelle (le corporel véhicule selon les experts entre 80 et 95% de la communication) sont primordiales à identifier.

Les maîtriser et les orienter à bon escient est essentiel. Cela passe par la conscientisation des formes de communication jusque là instinctives et inconscientes.

Commencer à les construire sans tricher est primordial.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Perfectionner l'art de s'exprimer correctement et en adéquation avec le public ciblé et le message à transmettre.

Décrypter et utiliser le langage du corps.

Acquérir un stade supérieur de l'aisance de la prise de parole en public.

Oser s'exprimer et l'assumer.

Améliorer les bases de l'expression

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Travail continu grâce aux techniques de base de l'art d'expression

Connaissance et exploitation des organes phonateurs

Diction et Orthophonie

Relaxation et respiration

Identification des publics

Cours ex cathedra

Questions/réponses

Recherches en classe

Travaux et recherches à domicile

Démarches d'apprentissage

Mises en situation
Initiation à la respiration relaxante et productrice de sons
Improvisation
Travail vocal et radiophonique
Perfectionnement de la communication non-verbale
Participations passives et actives à des stages et spectacles d'art de la parole
L'évaluation étant continue, la présence aux cours est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation: en classe et à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

FINZI N, Bien dans sa voix, bien avec soi, éd. Hachette, 2017
BEAUDOUT G, FRANEK C, La Fabrique de Théâtre, éd. Thierry Magnier, 2015
ABITBOL J, L'Odyssée de la voix, éd. Laffont, 2005
LYR G, Parler de tout son corps, éd. d'Organisation, 1999
Cours de l'Académie de Couillet, Mme Myriam Hanquet.
DE FREITAS S, Porter sa voix, Edition Le Robert, 2018

Supports

Livres, vidéos, textes, intervenants...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Par une évaluation continue durant le cursus grâce des échanges avec l'enseignant, des présentations en classe, des productions individuelles et en groupe. Un examen oral ne sera organisé qu'au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Prj	100		
Période d'évaluation					Tvs + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q1: L'évaluation étant continue, la présence aux cours est obligatoire. Les absences doivent être justifiées par un certificat médical.

Q3: Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent être présentées: un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivaut à un PR ou un PP pour la AA.

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au

relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).